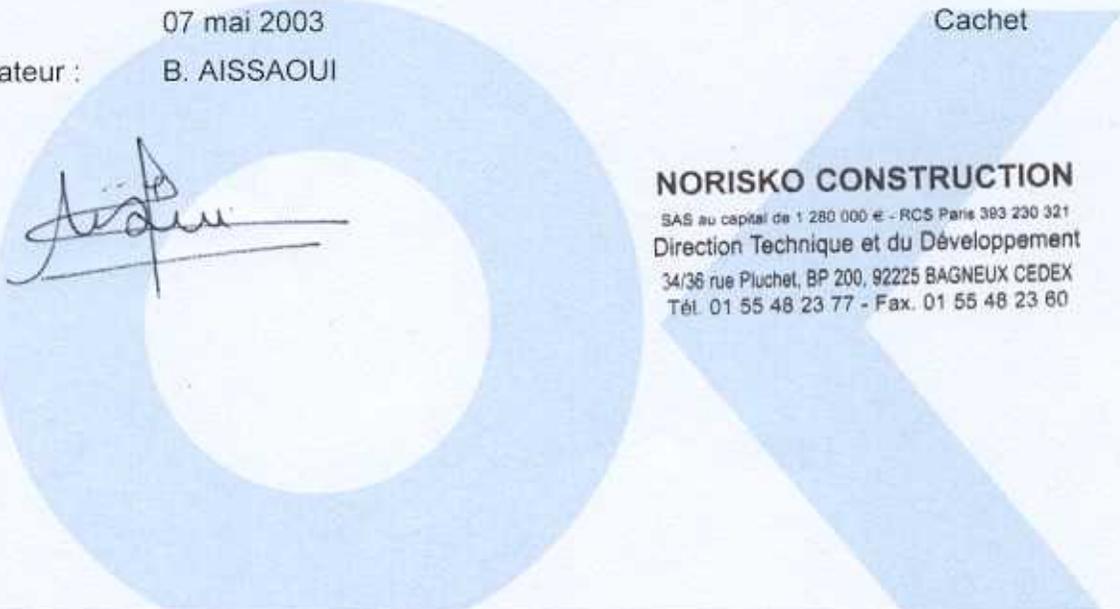


DIRECTION TECHNIQUE ET DU DEVELOPPEMENT	VALIDATION SOLIDITE STRUCTURE
CLIENT : Atelier d'Etudes PILLOSIO à MONTREUIL (93) REF. AFFAIRE NORISKO CONSTRUCTION : 30 743.6 4033/BAI/BAI 03-321	
MISSION : Validation solidité structure	
EQUIPEMENT : Mât rabattable de 4,00 mètres de haut, zone 4, charge 1,2m ²	
REFERENTIEL: <ul style="list-style-type: none"> • CM 66 + additif 1980. • NV 65 modifiées par le DTU P 06-002 de décembre 1999. 	
DOSSIER TECHNIQUE EXAMINE : <ul style="list-style-type: none"> • Note de calcul et plans du mât rabattable extraits du cahier des charges de l'Atelier d'Etudes PILLOSIO, édition avril 2003 (Brevet n°02 01196 du 16 janvier 2002, et brevet n° 02 12083 du 16 septembre 2002). • Télécopie de l'Atelier d'Etudes PILLOSIO du 07/05/03 (3 pages) 	
OBSERVATIONS : Conditions d'application et d'implantation <ul style="list-style-type: none"> • Le mât peut être installé sous les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Vent maximal de référence suivant NV65 : Zone 4, site normal ou exposé - Hauteur maximal moyenne des antennes : 42m au dessus du sol - Chargement maximal : SxCt = 1,2m². - Dépointage maxi au niveau des antennes sous vent normal : 1°. - Eléments de stabilité et renfort : Garde corps ou bracons • L'installateur doit s'assurer de la compatibilité de l'ouvrage support avec le mât à installer (solidité de la dalle, existence d'éléments porteurs, étanchéité...). 	
CONCLUSION : Avis Favorable Date : 07 mai 2003 Vérificateur : B. AISSAOUI Visa :  <div style="float: right; text-align: right;"> Cachet  <p>NORISKO CONSTRUCTION SAS au capital de 1 280 000 € - RCS Paris 393 230 321 Direction Technique et du Développement 34/36 rue Pluchet, BP 200, 92225 BAGNEUX CEDEX Tél. 01 55 48 23 77 - Fax. 01 55 48 23 60</p> </div>	